

# COORDONNÉES DE L'UFOLEP BRETAGNE

## Comité Régional UFOLEP Bretagne

Maison des Sports - 18 Rue Pierre de Coubertin - 22440 Ploufragan

Mail: ufolepbreagne@gmail.com - 02.96.76.25.30 (le lundi et le mardi)

Site internet - <http://www.cr.ufolep.org/bretagne>

Président: Olivier CERTENAIS

Conseillère Technique Sportif : Gaëlle ARZUR - 06.68.95.08.28 - arzurgaelle@yahoo.fr

Délégué régional: Jean-Gilles JUSTIN - 02.96.94.16.08 - referent.ufolepbreagne@gmail.com

## UFOLEP 22

Délégué départemental - Gwendal SAVÉ - 06.78.66.91.66 - ufolep22@gmail.com

## UFOLEP 29

Délégué départemental - Olivier RABIN - 02.98.02.89.62 - ufolep29@wanadoo.fr

## UFOLEP 35

Délégué départemental - Nicolas BECHU - 02.99.67.10.67 - nicolas.bechu@ligue35.org

## UFOLEP 56

Délégué départemental - Cyril BERNARD - 02.97.21.17.43 - cbernard@ligue56.fr

# L'UFOLEP, NOS VALEURS

L'Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) est la fédération affinitaire - multisports la plus importante en France avec 380 000 licenciés et plus de 9 000 associations. Elle est née en 1928 au sein de la Ligue de l'Enseignement, un mouvement laïque d'éducation populaire qui milite pour la formation de l'homme et du citoyen. Ainsi, les objectifs poursuivis par l'UFOLEP sont :

- l'éducation des citoyens à travers la pratique sportive,
- le développement de la vie associative,
- la formation,
- une pratique sportive basée sur le plaisir et la convivialité

d'où son slogan « Tous les sports autrement ».

Si la compétition existe à l'UFOLEP, celle-ci reste désintéressée et amicale (les récompenses en numéraire sont par exemple interdites). En France, une centaine d'activités sportives est pratiquée au sein des associations UFOLEP (activités physiques d'entretien, sports individuels, sports collectifs, sports mécaniques, sports de pleine nature...). Son caractère multisports permet aux licenciés UFOLEP de pratiquer autant d'activités sportives qu'il le souhaite, et ce avec une seule et même licence (et donc une seule cotisation). En Bretagne, l'UFOLEP compte près de 15 000 licenciés.

En tant que fédération sportive citoyenne, l'UFOLEP s'est engagée dans une démarche de développement durable en élaborant notamment un guide s'adressant aux organisateurs afin de leur donner des idées permettant d'encren leur manifestation dans cette démarche non seulement utile mais indispensable.

Il s'agit là également de d'apporter une image plus «positive» aux manifestations de sports mécaniques faisant souvent l'objet de critiques.

### Quelques règles pour les motards et organisateurs:

- jeter les déchets dans des sacs poubelles en faisant le tri entre les verres, les plastiques et ramener ses déchets
- mettre en place des bacs pour la récupération des pièces mécaniques cassées
- prévoir une station de lavage avec un bassin de décantage des eaux usées
- installer d'un tapis environnemental sous le véhicule avant intervention...